



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## carte nationale d'identité

Question écrite n° 73289

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur le régime de la carte d'identité en Belgique. Il souhaite précisément savoir si elle sont payante et, le cas échéant, quels est son prix et sa durée de validité.

### Texte de la réponse

La carte nationale d'identité belge est payante et obligatoire pour toutes les personnes âgées d'au moins 12 ans. Son coût s'élève à 11 euros. Aucune réduction n'est prévue. La carte a une durée de validité de cinq ans pour les personnes de 12 à 22 ans, de dix ans pour celles de 22 à 75 ans et une durée illimitée pour les personnes de plus de 75 ans.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73289

**Rubrique :** Papiers d'identité

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 septembre 2005, page 8436

**Réponse publiée le :** 3 octobre 2006, page 10297